

PROGRAMME D'HISTOIRE

DE LA CLASSE DE SECONDE

"Les fondements du monde contemporain"

I – Un exemple de citoyenneté dans l'Antiquité : l'Afrique romaine

On présente cette citoyenneté dans le cadre urbain (Volubilis, par exemple), puis on expose son principe (la romanisation) et sa singularité (comparaison avec l'Athènes du Vème siècle et, surtout, le royaume de Maurétanie à la veille de la conquête romaine).

II – La diffusion des religions du Livre

On part du monothéisme de la Bible, puis on examine la diffusion du judaïsme, du christianisme et de l'islam, et d'abord dans le cadre méditerranéen, jusqu'au début du VIIIème siècle, en liaison avec le traitement du point III.

III – La Méditerranée au XIIème siècle : carrefour de trois civilisations

IV – Renaissance européenne et monde arabo-musulman au XVIème siècle

En partant de l'examen comparé de deux foyers de création et de civilisation, l'un en Europe et l'autre au sud ou à l'est de la Méditerranée (par exemple, Florence et Istanbul), on met en regard les deux visions de l'homme et du monde qui rivalisent alors dans le cadre méditerranéen, en soulignant la spécificité du Maroc.

V – La Révolution et les expériences politiques en France jusqu'en 1851

VI – L'Europe et l'Orient dans la première moitié du XIXème

De l'expédition de Bonaparte en Egypte à l'ouverture du canal de Suez, on montrera – en transition vers le programme de la classe de Première – le choc des Lumières et de la Révolution française, puis celui de l'Europe nouvelle, industrielle, libérale et nationale, au sud et à l'est de la Méditerranée, aussi bien dans les faits (début de l'expansion européenne) que dans les représentations (l'orientalisme).

PROGRAMME DE GEOGRAPHIE

DE LA CLASSE DE SECONDE

"Les hommes occupent et aménagent la Terre"

Le programme officiel n'appelle aucune adaptation particulière, sauf à choisir et privilégier, pour tous les thèmes à traiter, des exemples dans l'aire géographique du Maghreb, de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

I - Thème introductif : Plus de six milliards d'hommes sur la Terre

- L'inégale répartition des hommes et des richesses sur la terre
- Une division entre États, mais des enjeux transnationaux
- Frontières, aménagements et environnement

II - Nourrir les hommes

- Croissance des productions, croissance des populations
- Quelles agricultures pour nourrir les hommes ?
- Agrosystèmes et environnement

III - L'eau, entre abondance et rareté

- Inégalité de répartition et d'accès à la ressource
- Maîtrise de l'eau et transformation des espaces
- Une ressource convoitée et parfois menacée

IV - Dynamiques urbaines et environnement urbain

- L'explosion urbaine
- Les espaces de la ville
- L'environnement urbain

V – Les sociétés face aux risques naturels

- Les zones de risques naturels majeurs
- Implantations humaines, activités et risques
- L'inégale réponse des sociétés aux risques et aux catastrophes

VI – Un thème au choix :

Les littoraux, espaces attractifs

- La littoralisation des activités
- Espaces littoraux et formes d'aménagement
- Gestion et protection d'espaces convoités

ou

Les montagnes, entre traditions et nouveaux usages

- Des montagnes inégalement occupées
- La diversité des aménagements
- L'environnement en montagne

PROGRAMME D'EDUCATION CIVIQUE JURIDIQUE ET SOCIALE

DE LA CLASSE DE SECONDE

"De la vie en société à la citoyenneté"

I - Objectif général de la classe de seconde

Étudier dans toutes ses dimensions la citoyenneté et son exercice dans la société constitue l'axe de l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) dans les trois niveaux du lycée. L'objectif de cet enseignement en classe de seconde consiste à redécouvrir cette notion de citoyenneté, déjà définie au collège, en partant de la vie en société.

Cette confrontation au réel est une mise à l'épreuve. Elle permet l'appropriation active de cette notion. On partira donc de la vie sociale, saisissable par l'élève, pour remonter à sa source politique. Quel que soit le domaine de la vie sociale considéré, les individus rencontrent les règles collectives qui organisent leur vie en société et définissent les droits et les devoirs de chacun, les institutions chargées de les mettre en œuvre et de les faire respecter, les sanctions contre ceux qui enfreignent ces règles.

L'apprentissage de la citoyenneté implique que le citoyen connaisse ces règles, sache d'où elles viennent et les valeurs qui les fondent. Cet apprentissage suppose d'en appréhender la diversité des pratiques dans le temps comme dans l'espace, et d'être éventuellement capable de les critiquer.

La démarche privilégiée consiste donc à choisir des objets d'étude dans la vie sociale pour faire découvrir par les élèves une ou plusieurs dimensions de la citoyenneté, à travers, notamment, la préparation et la tenue d'un débat argumenté.

Au terme de ce travail, on vérifie si les élèves ont acquis les notions qui fondent la citoyenneté.

II - Thèmes et notions

Afin de limiter les risques d'une trop grande dispersion, quatre thèmes sont proposés pour servir d'entrée dans le programme de la classe de seconde. Ils permettent d'appliquer la démarche retenue : partir de la vie en société pour illustrer une dimension de la citoyenneté. Ce sont :

- Citoyenneté et civilité
- Citoyenneté et intégration
- Citoyenneté et travail
- Citoyenneté et transformation des liens familiaux

On utilisera, au choix, un ou plusieurs de ces quatre thèmes qui ne sont pas énoncés dans un ordre contraignant. Un document d'accompagnement présente des illustrations possibles de la méthode préconisée. Il montre que le même thème peut être utilisé de plusieurs manières, suggérant qu'au fil du temps, ces illustrations pourront se périmérer ou s'enrichir de matériaux fournis par l'actualité ainsi que des pratiques et innovations des professeurs.

À partir du travail sur l'un ou plusieurs de ces thèmes, les sept notions suivantes doivent être abordées et avoir reçu une première définition : Civilité, Intégration, Nationalité, Droit,

Droits de l'homme et du citoyen, Droits civils et politiques, Droits sociaux et économiques.

Ces notions, présentes dans les programmes du collège et des autres disciplines de la classe de seconde, permettent de comprendre le sens de la citoyenneté en partant des expériences des élèves et de leurs représentations.

Au terme de la classe de seconde, une synthèse des différents acquis se réalisera autour de la définition de la citoyenneté.